

Rapport de l'atelier de revue de mise en œuvre des réformes du deuxième semestre 2012

Le 25 mars 2013, s'est tenu à l'Hôtel Sancta Maria, l'atelier de revue de la mise en œuvre des réformes au 2^{ème} semestre 2012. Organisées par le Ministère de l'économie et des finances, les assises ont connu la participation du Corps diplomatique, des Partenaires Techniques et Financiers, des chefs traditionnels, des représentants des collectivités territoriales, des cadres et points focaux des départements ministériels et institutions ainsi que les organisations de la Société civile et du Secteur privé.

1- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une seule intervention, celle du Représentant du Ministre de l'économie et des finances, le Secrétaire Permanent chargé des politiques de réformes, M. Mongo AHARH-KPESSOU.

Pour l'intervenant, d'importantes réformes ont été entreprises, depuis 2006, avec beaucoup de succès et ont porté, entre autres, sur :

- l'assainissement des finances publiques,
- la mise en place d'organes de contrôles comme la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances,
- la réforme du système de passation des marchés publics,
- les états généraux sur le foncier au Togo suite aux résultats des différentes études,
- la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier,
- la promotion du secteur privé,
- l'élaboration des textes relatifs à la décentralisation,
- le renforcement des capacités institutionnelles.

Selon le Représentant du Ministre, les réformes relèvent de la vision du Chef de l'Etat, lequel a instruit chaque département ministériel d'élaborer et de mettre en œuvre les actions susceptibles de corriger les goulots d'étranglement et de relancer le secteur dont il a la charge. Les actions mises en œuvre ont abouti à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010. Cela a permis d'obtenir l'annulation d'une part importante du stock de la dette en soulageant les finances publiques du paiement du service de la dette. Le Togo affiche aujourd'hui un taux d'endettement public de 45% contre une norme communautaire de 70% et donc une capacité d'endettement plus renforcée pour la reconstruction des infrastructures notamment.

Selon lui, le Gouvernement a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable. L'inflation a été de 2,6% en 2012 contre 3,6% en 2011. L'indice de perception de la corruption de notre pays s'est amélioré passant du 143^{ème} rang en 2011 au 128^{ème} rang en 2012. S'agissant du climat des affaires, notre pays est classé au Doing business à la 156^{ème} place pour l'année 2013 contre 164^{ème} rang en 2012.

Malgré ces performances, la croissance économique du pays, quoiqu'en hausse, demeure faible. Elle est estimée à 5% en 2012 et projetée à 5,3% en 2013. La faible capacité d'exécution des investissements publics, le relâchement dans la mise en œuvre de certaines réformes ont des effets négatifs sur notre économie. Il n'a pas manqué d'évoquer les incendies dont ont été le théâtre les marchés de Kara et de Lomé, sinistres qui risquent d'engendrer un impact négatif sur le budget de l'Etat et les activités économiques.

Des réformes courageuses doivent être identifiées et mises en œuvre au cours des prochaines années en vue de permettre à notre pays d'atteindre et de maintenir des taux de croissance à deux chiffres afin de le placer sur la voie du développement.

Il a convié les participants à faire le point sur les résultats réalisés dans la mise en œuvre des réformes, au titre de l'année 2012, afin de tirer les leçons, et fait savoir que les travaux de l'atelier sont l'occasion d'analyser les projets de réformes proposées par les différents départements pour la période 2013-2015.

Il n'a pas manqué de rendre hommage aux partenaires techniques et financiers pour leurs soutiens multiformes au processus de réformes et les a exhortés à ne ménager aucun effort pour accompagner le Gouvernement.

Poursuivant son intervention, il a exprimé les félicitations du Gouvernement aux membres du Comité de suivi des réformes et à tous les points focaux chargés du suivi des réformes pour leurs efforts malgré les résistances notées ici et là.

C'est sur ces mots que le Représentant du Ministre de l'économie et des finances a déclaré ouverts les travaux de l'atelier de revue de mise en œuvre des réformes au 2^{ème} semestre 2012 et la validation de la matrice unifiée des réformes pour la période 2013-2015 au Togo.

2- Etat des lieux de la mise en œuvre des réformes au Togo

Le Secrétaire Permanent, M. Mongo AHARH-KPESSOU a ensuite présenté aux participants de l'atelier l'état des lieux de la mise en œuvre des réformes au 2^{ème} semestre 2012.

Il a articulé sa présentation autour du résumé du bilan des réformes depuis 2010, des résultats atteints, des contraintes et insuffisances notées ainsi que des principales recommandations afin de permettre à notre pays d'atteindre l'émergence au cours des vingt (20) prochaines années.

I- Principales conclusions de la 5^{ème} revue

Résumé du bilan depuis 2010 :

- Assainissement des finances publiques
- Réformes structurelles dans tous les départements ministériels
- Reprise de la coopération avec les PTF
- Accession au point de décision et franchissement du point d'achèvement de l'IPTE et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

Résultats globaux atteints grâce à l'engagement des plus hautes autorités de notre pays

- Amélioration des ressources financières mobilisées au budget de l'Etat (2006: 192,6 mrd FCFA, 2012: 404, 1 mrd FCFA, prévision 2013: 698 mrd FCFA)
- Meilleure gestion des ressources de l'Etat: pas d'accumulation des arriérés depuis la mise en place du programme de référence avec le FMI et la BM en 2006
- Amélioration de l'indice de perception de la corruption au Togo (de 143^{ème} rang en 2011 à 128^{ème} rang en 2012)
- Amélioration du rang de notre pays au classement de Doing business (de 164^{ème} rang en 2011 à 156^{ème} rang pour 2013)

Quelques contraintes et insuffisances

- Insuffisance des moyens d'accompagnement (techniques et financiers) par rapport aux ambitions des réformes
- Mauvaise circulation de l'information entre les différents services
- Retard dans l'organisation des services de l'administration publique
- Relâchement des efforts après l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE
- Mise en place des textes disparates qui affaiblissent la coordination des réformes
- Insuffisance de la communication sur les actions du Gouvernement
- Retard dans l'application des textes de loi (décentralisation, organisation des élections locales)
- Faible représentativité des femmes et absence d'un cadre de promotion des jeunes filles au leadership
- Faiblesse des ressources allouées à la recherche et inexploitation des quelques résultats des recherches des universités

• Principales recommandations

- Engagement des autorités pour l'élaboration d'une vision à long terme du Togo, des politiques sectorielles et des budgets-programmes
- Nécessité de promouvoir l'accès de la femme à la terre et mise en cohérence entre le foncier urbain et le foncier rural 'résultats des état des généraux sur le foncier)
- Réduction du coût des télécommunications et accessibilité à l'internet à coût raisonnable pour enseignants, élèves et étudiants afin de favoriser la recherche

Renforcement des systèmes de transport collectif et des marchandises (routier et ferroviaire). Pour y parvenir, il faudra :

- Restructurer la société de transports de Lomé (SOTRAL), identifier de nouvelles lignes de desserte, former le personnel
- Développer le transport ferroviaire pour fluidifier le trafic
- Prendre des mesures pour interdire la surcharge des taxis motos et institution du port obligatoire des casques par les motocyclistes

II- Deuxième génération de réformes

Objectif global : Mettre le Togo sur la trajectoire de l'émergence au cours des vingt (20) prochaines années

- Principaux points d'ancrage
 - Forum national de mars 2012
 - SCAPE (taux de croissance à deux chiffres, qualité de la dépense publique, sauvegarde des dépenses de lutte contre la pauvreté)
 - Directives de l'UEMOA (Budget-Programmes, Déconcentration de l'Administration, Nouvelle nomenclature budgétaire, Nouveau plan comptable de l'Etat)
 - Office togolais des recettes (OTR)
 - Stratégie de développement du secteur financier
 - Décentralisation en vue de promouvoir le développement local
 - Promotion des investissements dans les infrastructures (routes, chemins de fer, ports, aéroports ...) adaptées aux besoins de l'économie nationale
 - Augmentation des capacités énergétiques et diversification des sources d'énergie
 - Développement des nouvelles technologies de télécommunications (téléphone, internet etc.)
 - Développement et accessibilité aux ressources en eau en quantité et en qualité, à moindre coût

III- Développements récents

- Finances publiques
 - OTR : loi portant création de l'OTR, plan de développement de l'OTR en cours d'exécution, démarrage effectif très imminent
 - Appui à la fiabilisation des comptes publics à la DGTCP
 - Appui à l'amélioration de la qualité des outils de pilotage de la politique budgétaire : tableau des opérations financières de l'Etat
 - Elaboration de la stratégie de formation des acteurs impliqués dans la gestion des finances publiques (Rapport de Benoît CHEVAUCHEZ)

- Déploiement des points focaux de la DNCMP auprès des autorités contractantes et mise en œuvre imminente du SIGMAP
- Appui au renforcement des capacités des organes de contrôle (IGF, IGE, CdC) sur financement de la BM, de la BAD et de l'Etat
- Appui renforcé des PTF, recrutement d'experts résidents du FMI et de l'UE et assistance technique de court terme
 - Réformes dans les ministères

Les décrets portant organisation et attribution des départements ministériels sont déjà pris. Les projets d'arrêtés portant modalités d'application sont en cours d'élaboration. Les autres acquis sont :

- Mise en œuvre des conclusions des états généraux sur le foncier (textes et projet de loi en cours d'élaboration)
- Elaboration des politiques sectorielles (loisirs, livre, innovations technologiques etc.) et des budgets programmes de 12 ministères pilotes (Atelier de Kpalimé)
- Elaboration et validation de la stratégie de mobilisation de la diaspora togolaise pour le développement
- Elaboration et validation de la politique nationale agricole
- Préparation des élections législatives et locales
- Elaboration du plan stratégique de la sécurité et de la protection civile (en cours)
- Elaboration et validation de la SCAPE et des PAP. Son adoption en Conseil des Ministres est attendue

IV- Conclusion

Les réformes se poursuivent grâce à :

- l'engagement fort des autorités pour les réformes dans tous les domaines
- la volonté d'appropriation du personnel de l'administration publique et du secteur privé
- au renforcement des ressources pour le financement des réformes (ressources financières, humaines, matérielles et formation): appréciation de l'apport du FMI et de l'UE et appel aux autres PTF

Toutefois, certains paramètres doivent être pris en compte :

- les résistances dans le pilotage des réformes
- le besoin de renforcement des capacités de l'administration publique et du secteur privé

❖ Sujets de débats et recommandations

Les sujets au cours du débat qui a suivi la présentation du SP ont porté sur :

- le système de transport en commun et la sécurité routière ;
- les attributions de la Cour des comptes dans la lutte contre la corruption ;
- la décentralisation ;
- les tracasseries aux frontières ;
- l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de vie des agents publics et travailleurs ;
- l'introduction des concepts de droits de l'homme et du leadership dans les programmes scolaires ;
- la nomination des gestionnaires des projets et programmes ;
- la mobilisation des ressources financières extérieures ;
- la fourniture de l'énergie électrique ;
- la négligence de certains agents du corps médical

Sur ces préoccupations des recommandations ont été faites.

S'agissant de la sécurité routière, il a été recommandé que des textes réglementaires soient pris pour encadrer l'activité des taxi-motos et éviter que des conducteurs non-titulaires de permis de conduire exercent cette activité. Cette mesure devra permettre de réduire considérablement les accidents de la circulation. Il a été demandé de renforcer le système de transport par bus afin de réduire à terme le transport par motos et d'aménager des aires de stationnement. Il est prévu le déploiement de 14 lignes de desserte par les bus, ce qui devrait contribuer à fluidifier le trafic urbain.

Concernant la Cour des comptes et la corruption, il a été relevé que l'institution exerce des contrôles a posteriori et a déjà diligenté des contrôles dans plusieurs organismes et collectivités publics : Port autonome de Lomé, la régie nationale des eaux du Togo, Togo télécom, les communes de Lomé et de Tsévié,... Les actions menées contribuent à la lutte contre la corruption.

Sur le point de la décentralisation, le processus est en cours et très bientôt les élections locales seront organisées pour permettre aux élus de prendre la destinée de leurs collectivités.

Pour ce qui est des tracasseries aux frontières, des contacts seront pris avec les autorités diplomatiques ou consulaires pour juguler ce phénomène.

Un éclairage a été apporté sur les facteurs qui ont contribué à l'amélioration du classement du Togo dans l'indice de perception de la corruption. Ces facteurs sont en substance :

- la publication du budget de l'Etat dès son adoption par l'Assemblée Nationale ;
- la publication du rapport d'exécution du budget de l'Etat chaque trimestre et des tableaux de bord mensuellement ;
- la réforme du système de passation des marchés publics ;
- la mise en place d'organes de régulation des marchés publics (ARMP) et de contrôle de la gestion des finances publiques (Inspection générale des finances, Cour des comptes,...)

Parlant de l'augmentation des salaires, il a été reconnu que le budget de l'Etat actuel ne permet pas de doubler les salaires des agents. Une augmentation sensible des

rémunérations des agents créerait des difficultés à l'Etat employeur. En outre, une telle mesure ne permettrait pas au Togo de respecter l'indicateur, Masse salariale/Recettes fiscales, arrêté à 35% dans l'espace UEMOA. A cet effet, il est nécessaire d'intensifier les investissements dans tous les secteurs d'activité et notamment dans les infrastructures pour créer les richesses qui permettront d'améliorer le niveau de vie des salariés.

S'agissant des coordonnateurs et chefs de projets ou programmes, il faut mettre les personnes qu'il faut à la place qu'il faut, procéder à un appel à candidature, créer une cellule qui mettra en place les critères de sélection et de traitement de ces coordonnateurs et chefs projets ou programmes.

Sur l'enseignement des thématiques comme les droits de l'homme et du leadership dans les programmes scolaires, il a été porté à la connaissance des participants que les élèves en formation initiale dans les écoles normales reçoivent déjà des cours en enseignement des droits de l'homme et en leadership. Les enseignants déjà en fonction seront formés pendant les congés pour pouvoir transmettre ces enseignements à leurs élèves.

La mobilisation des ressources financières extérieures a retenu l'attention des participants. Le nouvel organigramme du Ministère chargé de la planification a créé une direction de la mobilisation des ressources et la SCAPE sera un des outils de plaidoyer.

Concernant la fourniture d'énergie électrique, les participants ont proposé que notre pays exhorte la CEB à la construction d'un nouveau barrage (Adjarala sur le Mono), ce qui permettra de fournir de l'énergie en quantité et à un moindre coût. Il a été aussi arrêté la nécessité d'une diversification des sources d'énergie (solaire et éolienne).

La négligence de certains agents du corps médical a été débattue. Parfois, des agents sont sanctionnés mais devant la récurrence des fautes médicales, les patients devront tenter des actions en justice.

L'atelier a pris fin à 18 heures avec le mot de clôture du SP au nom du Ministre de l'économie et des finances.

Fait à Lomé, le 25 mars 2013

Les rapporteurs :

TCHAKOU Kokou Messan : Point Focal chargé des réformes du Ministère de Enseignement Supérieur et de la Recherche

LANTAME Gnon : Point focal chargé des réformes du Ministère du Tourisme

AMADOU Abdel-Fatah : Chef de la Division du suivi des réformes des départements ministériels et des relations avec l'Union Européenne au Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (SP-SPRPF)

KOUGNIGAN Akou : Point focal chargé des réformes du ministère de l'urbanisme et de l'habitat

